

Envoyé en préfecture le 09/07/2026

Reçu en préfecture le 09/07/2026

Publié le

ID : 001-210101739-20260707-2026_102_DEL-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNAUX (4.1)

L'an deux mille vingt-six, le 06 juillet à 18 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Patrice DUNAND, Maire**.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents : 26

Nombre de conseillers votants : 33

Date de convocation du Conseil : **26 juin 2026**

Date d'affichage de la convocation : **26 juin 2026**

Présents : Monsieur DUNAND (maire), Mesdames GILLET, ZELLER, COURT, GIET et Messieurs VENARRE, DESAY, CRUYENNINCK (adjoints), Mesdames ASSENARE, LUZZI, CETTIER, VANEL-NORMANDIN, COSSARD, BOUILLLOT, VUILLIOT, PELLETIER, GERVIER, GAYET-CHICHIGNOUD, MARTINEZ et Messieurs PUGNET, ROBBEZ, CADOUX, SIGAUD, VAN VAEREMBERG, BOCQUET, FILLION (conseillers).

Pouvoir :

Mme PONTILLE donne pouvoir à Mme LUZZI,
M. PELLÉ donne pouvoir à Mme VANEL-NORMANDIN,
M. REI donne pouvoir à M. VENARRE,
M. LEVITRE donne pouvoir à M. CRUYENNINCK,
M. MORENO donne pouvoir à Mme GIET,
M. LOUHACHI donne pouvoir à M. CADOUX,
M. GALOYER donne pouvoir à Mme BOUILLLOT.

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Madame Dominique COURT.

Le conseil municipal,

VU le code général de la fonction publique (CGFP), notamment l'article L.313-1,

VU la note de synthèse,

CONSIDÉRANT le tableau des emplois,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'évolution du tableau des emplois, à compter du 1^{er} septembre 2026, comme suit :

Créations de poste	Suppressions de Poste	Observations	
1 emploi à temps complet sur le cadre d'emploi des adjoints techniques	1 emploi à temps complet sur le cadre d'emploi des adjoints d'animation	<u>Adjointes d'animation territoriaux à temps complet</u> : de 48 500 € à 60 000 € <u>Adjointes techniques territoriaux à temps complet</u> : de 48 500 € à 60 000 €	Création de deux classes d'école supplémentaires
2 emplois à temps complet sur le cadre d'emploi des rédacteurs	2 emplois à temps complet sur le cadre d'emploi des adjoints administratifs	<u>Adjointes administratifs territoriaux à temps complet</u> : de 48 500 € à 60 000 € <u>Rédacteurs territoriaux à temps complet</u> : de 50 000 € à 75 000 €	Évolutions nécessaires dans l'intérêt du service.
1 emploi à temps non complet à 28H sur le cadre d'emploi des rédacteurs	1 emploi à temps non complet à 24h30 sur le cadre d'emploi des adjoints administratifs	<u>Adjointes administratifs territoriaux à temps non complet (24H30)</u> : de 34 000 € à 42 000 € <u>Rédacteurs territoriaux à temps non complet (28H)</u> : de 40 000 € à 60 000 €	Évolution nécessaire dans l'intérêt du service.

- **INDIQUE** que le Comité social territorial (CST) a émis un avis favorable pour cette évolution du tableau des emplois,
- **AUTORISE** Monsieur le maire ou un adjoint délégué à signer toutes pièces de nature administrative ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La secrétaire de séance,
Dominique COURT



Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 07 juillet 2026.

Le maire,
Patrice DUNAND



Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, télétransmise à la Sous-Préfecture de Gex le 9 juillet 2026 et publiée sur le site internet de la ville de Gex le 9 juillet 2026.

Envoyé en préfecture le 09/07/2026

Reçu en préfecture le 09/07/2026

Publié le



ID : 001-210101739-20260707-2026_102_DEL-DE